



Cinq accidents de travail de 1997 a 2003

Par **gina**, le **31/07/2008** à **16:31**

bonjour, suite a des accidents de travail, je me retrouve sans sante ni travail, j ai ete indemniee en licenciement abusif ! est ce normal qu apres cinq accident dont deux avec le vehicule de la société je sois indemniee a 20000 euro avec 40% de handicap ? le dernier a eu lieu en 2003 et les prud homme on dure jusqu en 2008 !